



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dépôts sauvages causés par les emballages des services « drive » des chaînes

Question écrite n° 19162

Texte de la question

M. Julien Dive alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les dépôts sauvages causés par les emballages des services *drive* des chaînes de restauration rapide. Les bords des routes de campagne sont remplis de ces emballages. Les différentes chaînes expliquent et justifient cette situation par un manque de civisme des clients ; pourtant une communication et des mesures appropriées pourraient limiter les rejets et leurs conséquences sur la nature et la collectivité. La multiplication de ces déchets se note par exemple sur le bord des routes à l'extérieur de Saint-Quentin. Il lui demande les solutions qui peuvent être apportées afin de lutter contre les personnes jetant ces déchets au bord des routes, mais aussi les actions qui peuvent être menées conjointement avec les chaînes de restauration rapide pour inciter leurs clients à plus de civisme et limiter les emballages.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19162

Rubrique : Déchets

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2019](#), page 4027

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)